



## COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 1 DU COMITÉ CONSULTATIF

Présenté par Éco-corridors laurentiens à la Municipalité de PiedmoNT  
Décembre 2023

## Table des matières

Équipe de réalisation .....	iii
Contexte de l'atelier .....	1
Membres du comité consultatif .....	1
Objectifs de l'atelier .....	1
Déroulement de l'atelier .....	2
Compte-rendu de l'atelier .....	6
Partie 1: Présentation.....	6
1.1 Portrait du territoire.....	6
1.2 Vision de projet .....	7
1.2 Cibles de conservation.....	7
Partie 2: Analyse de la situation .....	8
2.1 Identification des pressions.....	9
2.2 Identification des facteurs contribuant .....	9
Conclusion .....	14
ANNEXE 1 – Liste des pressions.....	15



## Table des figures

Figure 1. Chaîne de ‘pourquoi’ utilisée pour l’analyse de la situation (exemple).....	10
Figure 2. Exemple d’un modèle contextuel illustrant l’analyse de la situation selon la méthodologie des Standards ouverts pour la conservation .....	14

## Table des tableaux

Tableau 1. Membres du Comité consultatif .....	1
Tableau 2. Déroulement du deuxième atelier consultatif .....	3
Tableau 3. Répartition des sous-groupes .....	6
Tableau 4. Cibles de conservation et définitions proposées.....	7
Tableau 5. Pressions identifiées par cible de conservation .....	9
Tableau 6. Facteurs contribuant.....	10

## Équipe de réalisation

### Rédaction du compte-rendu

Fanny Deschênes, chargée de projets, Éco-corridors laurentiens

### Révision

Anie Rivard-Paré, chargée de projets, Éco-corridors laurentiens

Marie-Lyne Després-Einspenner, directrice générale, Éco-corridors laurentiens





## Contexte de l'atelier

La municipalité de Piedmont a mandaté Éco-corridors laurentiens (ÉCL) pour l'accompagner dans la création d'un plan de conservation des milieux naturels. Ce projet implique la mobilisation et l'engagement des parties prenantes du territoire par divers moyens, dont la création d'un comité consultatif et la réalisation des plusieurs ateliers de consultation. La participation du comité consultatif permet de conseiller la Municipalité et ÉCL tout au long de la démarche et de bénéficier de la connaissance du territoire de ces acteurs. Le présent rapport constitue le compte-rendu du premier atelier.

1

## Membres du comité consultatif

Le tableau ci-dessous présente les membres du comité à cette étape de la démarche.

Tableau 1. Membres du Comité consultatif

Organisation	Nom	Titre
Municipalité de Piedmont	Sebastien Simard	Éco-conseiller et inspecteur en environnement
Municipalité de Piedmont	Julien Bourgon	Directeur du service de l'urbanisme
Municipalité de Piedmont	Christian Lefebvre	Conseiller municipal
Municipalité de Piedmont	Bernard Bouclin	Conseiller municipal
Municipalité de Piedmont	Élizabeth Vézina	Membre du comité consultatif en urbanisme (CCU)
Municipalité de Piedmont	Isabelle Letiecq	Membre du comité consultatif en urbanisme (CCU) et en environnement (CCE)
Municipalité de Piedmont	Martin Nadon	Maire
Conservation de la nature Canada	Annie Morrissette	Chargée de projet – Ouest du Québec
Comité régional de protection des falaises (CRPF)	Louise Guertin	Présidente
Abrinord	Éric Guerra-Grenier	Directrice générale
Protection des oiseaux du Québec	Jules Delisle	Coordonnatrice de projets
N/A	Yves Lévesque	Citoyen de Piedmont
N/A	Daniel Séguin	Citoyen de Piedmont
N/A	Stéphane Leduc	Citoyen de Piedmont

## Objectifs de l'atelier

L'atelier visait les objectifs suivants :

1. Présenter la démarche, les objectifs, les étapes et la méthodologie du plan de conservation au comité consultatif;
2. Valider l'énoncé de la vision du projet de conservation;
3. Valider et préciser les cibles de conservation qui seront visées pour la protection dans le plan de conservation;
4. Identifier les pressions et opportunités pour la conservation présentes sur le territoire ainsi que leurs facteurs contributifs.

## Déroulement de l'atelier

L'équipe d'ÉCL avait la responsabilité de produire le contenu et d'animer l'atelier consultatif. Au moment de l'atelier, qui s'est tenu le jeudi 30 novembre de 13h00 à 16h30 à la salle du Conseil, deux personnes d'ÉCL étaient présentes. Marie-Lyne Després-Einspinner et Anie-Rivard Paré avaient le rôle d'animatrices. Le tableau ci-dessous présente le déroulement de l'atelier qui a été élaboré par ÉCL et présenté à la Municipalité.

Tableau 2. Déroulement du deuxième atelier consultatif

Quoi?	Outil	À faire	Qui?	Temps
<b>(13h00) Mot d'ouverture et Tour de table (nom, organisation, pourquoi la nature est importante pour vous?)</b>			ML	15
<b>(13h15) Retour sur la démarche (Objectifs du projet, raison d'être, étapes, échéancier, méthodologie des Standards ouverts)</b>	PPT	Valider une compréhension commune	Anie	13
<b>(13h28) Explication des attentes de l'atelier et du rôle des participant.es</b>	PPT		Anie	2
<b>(13h30) Présenter le portrait</b>	PPT avec cartes	Répondre aux questions et récolter les commentaires	Anie	10
<b>(13h40) Présenter et valider la vision</b> Définition de vision (CMP, 2020) Résultats du sondage Proposition d'un libellé  <i>Selon vous, ce libellé représente-t-il bien la vision que l'on veut pour le plan de conservation de Piedmont?                      Manque-t-il des éléments fondamentaux? Si oui, quoi?</i>	PPT	Rédiger une proposition de libellé de vision  Poser les questions d'animation  Prendre les notes	Anie	10
<b>(13h50) Présenter et valider les cibles de conservation</b> Définition de cibles de conservation (CMP, 2020) Résultats du sondage Proposition de cibles  <i>Selon vous, ces cibles et leur définition représentent-elles bien ce que l'on devrait viser à protéger sur le territoire?</i>	PPT	Rédiger une proposition de libellé de vision  Poser les questions d'animation  Prendre les notes	Anie	15
<b>(14h05) PAUSE</b>				15

<p><b>(14h20) Présentation des résultat du sondage</b></p> <p>Présenter les résultats du sondage : pressions, enjeux et opportunités</p> <p>Présentation de la définition du terme 'pression' et méthodologie de classification.</p> <p>Faire le lien avec l'activité</p>	PPT	<p>Présentation magistrale</p> <p>Répondre aux questions au besoin</p>	Anie	10
<p><b>(14h30) Explication des règles de conduite et des instructions de l'atelier</b></p> <p>Expliquer les consignes</p> <p>Diviser les participant.es en deux sous-groupes</p>	PPT		Anie	5
<p><b>(14h35) Identification des pressions</b></p> <p>Les participant.es sont divisés en deux sous-groupes ayant chacun deux thématiques. Chaque sous-groupe travaille sur deux cibles de conservation. Un groupe pour les milieux humides et hydriques et un autre groupe pour les milieux forestiers et ouverts.</p> <p>En deux sous-groupes, les personnes devront choisir parmi une liste de pressions, lesquelles s'appliquent à leur thématique/cibles de conservation. D'autres pressions que celles listées peuvent être ajoutées au besoin.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Pressions</u> : Quelles pressions affectent la cible de conservation? Y en a-t-il d'autres que celles listées qui affectent ce type de milieu?</li> </ul>	<p>Liste de pressions</p> <p>Grands carton, un pour chaque cible</p> <p>Post-its roses pour les pressions</p> <p>Crayons</p>	<p>Séparer en deux groupes</p> <p>Animer et prendre les notes</p>	Marie-Lyne et Anie	15
<p><b>(14h50) Analyse de la situation</b></p> <p>Suite à l'identification des pressions affectant les milieux naturels sur le territoire, les facteurs contribuant aux pressions sont identifiés, ainsi que les relations entre ceux-ci, afin de dresser une analyse de la situation de la conservation sur le territoire.</p>	<p>Grands carton, un pour chaque cible</p> <p>Post-its roses pour les pressions</p>	<p>Séparer en deux groupes</p> <p>Animer et prendre les notes</p>	Marie-Lyne et Anie	65



5

<p>Les facteurs contributants sont identifiés à partir d'une chaîne de « pourquoi » ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Qu'est-ce qui cause cette pression?</li> <li>➤ Pourquoi cet élément se produit-il?</li> <li>➤ Quels sont les facteurs (sociaux, culturels, économiques, politiques, institutionnels, etc.) qui contribuent à cette pression?</li> <li>➤ Quelles sont les relations entre ces facteurs?</li> <li>➤ Qui est impliqué?</li> </ul> <p>Creuser certains éléments au besoin.</p>	<p>Post-it de couleur pour les facteurs</p> <p>Les opportunités sont identifiées à l'aide d'un (+)</p> <p>Crayons</p>			
<p><b>(15h55) Conclusion (retour sur les prochaines étapes)</b></p>			<p>Anie</p>	<p>5</p>

Pour les activités en sous-groupes, la répartition des participant.es et des thématiques (cibles de conservation) attribuées s’est faite comme suit. Monsieur Bernard Bouclin n’a pu être présent et Monsieur Martin Nadon a quitté pour la deuxième portion de l’atelier.

Tableau 3. Répartition des sous-groupes

Équipes	Membres du comité	Animatrice	Thématiques
<b>Sous-groupe 1</b>	1. Sébastien Simard 2. Stéphane Leduc 3. Élisabeth Vézina 4. Martin Nadon 5. Louise Guertin 6. Annie Morriseau	Marie-Lyne Després-Einspenner	1. Milieux forestiers 2. Milieux ouverts
<b>Sous-groupe 2</b>	1. Julien Bourgon 2. Daniel Séguin 3. Isabelle Letiecq 4. Bernard Bouclin 5. Éric Guerra-Grenier 6. Jules Delisle	Anie Rivard-Paré	1. Milieux humides 2. Milieux aquatiques et riverains

6

## Compte-rendu de l’atelier

### Partie 1: Présentation

La première partie de l’atelier consistait en une présentation magistrale. En premier temps, la démarche du plan de conservation a été présentée, soit les objectifs, les étapes et la méthodologie du projet, ainsi que le rôle du comité consultatif. Puis, le portrait du territoire a été présenté et la vision et les cibles de conservation ont été validées auprès du comité.

#### 1.1 Portrait du territoire

Le portrait du territoire et des milieux naturels de Piedmont réalisé en première étape de la démarche du plan de conservation a été présenté. La présentation était constituée des principaux éléments et des faits saillants du portrait, soit une description des différents types de milieux naturels présents sur le territoire (milieux forestiers, humides, aquatiques et ouverts) ainsi que les éléments d’intérêt écologique (espèces en situation précaire, aires protégées, connectivité écologique et éléments d’attractivité).

Les membres du comité consultatif ont eu quelques commentaires concernant le portrait. Certain(e)s participant(e)s ont proposé de fournir des données supplémentaires afin de le bonifier, notamment sur les occurrences d’espèces en situation précaire. Conservation de la Nature Canada (CNC) possède notamment des données sur ces occurrences et les sentiers situés dans la réserve Alfred-Kelly. Il a aussi été suggéré de voir si des occurrences du CDPNQ sont présentes dans une zone tampon de 8 km autour des limites de la Municipalité.

## 1.2 Vision de projet

Suite aux résultats du portrait du territoire et des sondages réalisés auprès des citoyens et du comité consultatif, ÉCL, en collaboration avec la Municipalité, a rédigé une proposition de libellé de vision de projet pour le plan de conservation. Ce libellé a été élaboré en fonction des différents mots-clés et éléments importants soulevés dans le sondage (pour plus de détails, consultez les comptes-rendus de ces sondages). Ainsi, l'atelier a permis de proposer un libellé de vision au comité consultatif et bonifier celui-ci au besoin. Le libellé proposé au comité lors de l'atelier est le suivant :

« En 2034, nous avons conservé 30% du territoire de Piedmont. Nous avons valorisé la beauté naturelle du territoire, en mettant en valeur ses attraits paysagers et naturels distinctifs, tout en préservant l'intégrité des milieux naturels, assurant ainsi un accès facilité à la nature pour tous. Guidés par le respect profond de la nature, nous avons encadré l'aménagement du territoire de façon à favoriser l'harmonie entre les différents usages, en visant un équilibre entre le développement, les activités récréatives et la protection des milieux naturels. Nous avons ainsi préservé la biodiversité, la connectivité entre les habitats naturels et maintenu la résilience des écosystèmes face aux enjeux climatiques, assurant ainsi la pérennité de notre patrimoine naturel pour les générations futures. »

ÉCL a présenté la définition d'une vision de projet selon la méthodologie des *Standards ouverts pour la conservation* et a proposé ce libellé, en demandant au comité si celui-ci représente bien la vision que l'on veut pour le plan de conservation.

Plusieurs commentaires et suggestions ont été soulevés, notamment d'ajouter « nous avons conservé au moins 30% » et d'adapter le texte avec une formulation épicène (ex. *tous et toutes*). De plus, il a été soulevé que les notions d'équilibre entre le développement et la conservation et de développement harmonieux avec la nature sont particulièrement importants.

## 1.2 Cibles de conservation

Ensuite, ÉCL a proposé des cibles de conservation au comité, basé sur les résultats des sondages réalisés auprès des citoyens et du comité consultatif et des discussions entre avec la Municipalité. En premier temps, la définition de cibles de conservation selon la méthodologie des *Standards ouverts pour la conservation* a été expliquée, puis des cibles et leur définition ont été proposées, en demandant au comité si celles-ci représentent bien ce que l'on devrait viser à protéger dans le plan de conservation. Le tableau suivant présente les cibles de conservation et les définitions proposées.

Tableau 4. Cibles de conservation et définitions proposées

Cible de conservation	Définition
<b>Milieux forestiers</b>	Tous les boisés privés et publics sur le territoire, incluant les sommets montagneux et les falaises.
<b>Milieux humides</b>	Ensemble des étendues de terres saturées d'eau ou inondées pendant une période suffisamment longue pour influencer la

Cible de conservation	Définition
	nature du sol et la végétation qui y pousse (marécage, marais, tourbière, étang, prairie humide, eau peu profonde)
<b>Milieux aquatiques et riverains</b>	Ensemble des cours d'eau (rivières, ruisseaux permanents et intermittents, cascades) et de leurs rives, ainsi que les zones inondables à l'intérieur des limites terrestres.
<b>Milieux ouverts</b>	Les milieux ouverts sont définis comme toute communauté végétale où la couverture combinée d'arbres et d'arbustes de plus d'un mètre de hauteur est inférieure à 60% (Environnement Canada, 2013). Cela inclut les friches, les prairies, les pâturages et les sols dénudés.
<b>Approvisionnement en eau potable</b>	Zones de recharge des eaux souterraines situées sur le territoire
<b>Milieu de vie sain</b>	Un milieu de vie sain se traduit par la qualité du milieu de vie de la population sur le territoire, directement influencée par la valeur paysagère, esthétique et récréative du territoire, conférée par l'intégrité des milieux naturels présents.

Plusieurs commentaires ont été soulevés par les membres du comité quant aux cibles de conservation. Premièrement, il a été suggéré d'ajouter le faucon pèlerin comme cible, puisque beaucoup d'efforts sont mis pour le suivi et la protection de cette espèce par les organisations locales et régionales. Pour les cibles de bien-être humain, il a été suggéré d'ajouter que la biodiversité est aussi un moyen d'augmenter le bien-être. De plus, il a été soulevé que le plan de conservation devrait prendre en compte la planification urbanistique (réglementation, amendes) pour la préservation et la diversification de la canopée sur le territoire. Il a été noté qu'étant donné la faible proportion de milieux humides sur le territoire, ceux-ci devraient absolument être maintenus. Finalement, Annie Morrisseau de CNC a proposé de partager les données de l'Atlas des milieux naturels ainsi que du plan de conservation pour la Réserve Alfred-Kelly.

## Partie 2: Analyse de la situation

La deuxième partie de l'atelier consistait à une activité en sous-groupe visant à identifier les pressions affectant les cibles de conservation sur le territoire ainsi que les facteurs qui y contribuent.

En premier temps, les résultats des sondages réalisés auprès des citoyens et du comité consultatif, qui visait entre autres à identifier les pressions, enjeux et opportunités pour la conservation sur le territoire, ont été présentés. La définition du terme « pression » conformément à la méthodologie des *Standards ouverts pour la conservation* a aussi été expliquée, ainsi que les consignes de l'activité. Les participant.es ont été séparés en deux sous-groupe, avec chacun pour thématique deux cibles de conservation (tableau 3).

## 2.1 Identification des pressions

La première partie de l'activité consistait à identifier l'ensemble des pressions affectant les cibles de conservation attribuées. Une liste de pressions inspirée de la Classification standardisé du ministère de la Faune et des Forêts (MFFP, 2021) a servi de base à l'identification des pressions (annexe 1). Les participant.es étaient invité.es à choisir quelles pressions s'appliquaient à leurs cibles de conservation. Des pressions ne figurant pas dans la liste pouvaient aussi être identifiées. Le tableau suivant présente les pressions identifiées pour chaque cible de conservation.

Tableau 5. Pressions identifiées par cible de conservation

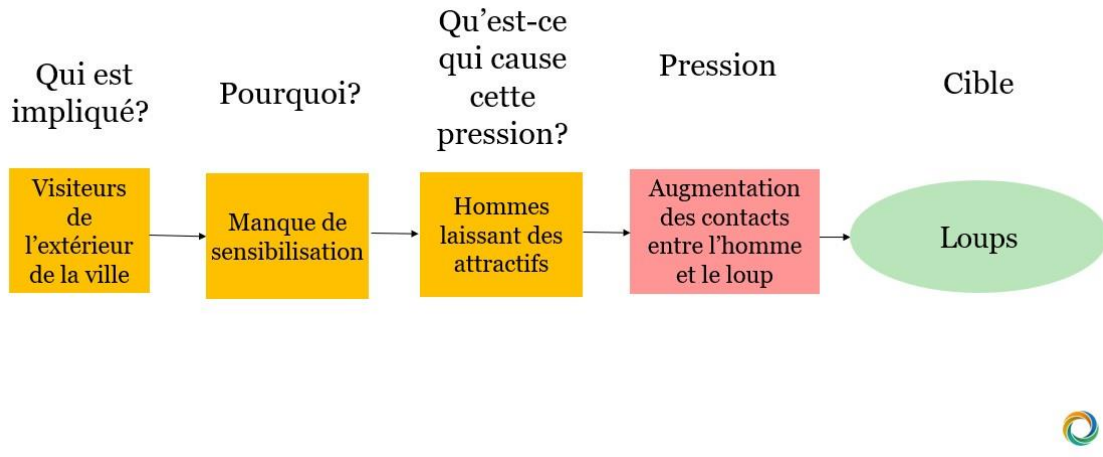
Cibles de conservation	Pressions
<b>Milieux forestiers</b>	Développement industriel
	Réseau routier
	Développement résidentiel
	Activités récréatives non encadrées
	Activités illégales
	Cueillette
	Horticulture
	Animaux importuns
	Claims miniers
	Acériculture
	Espèces exotiques envahissantes
	Changements climatiques
<b>Milieux ouverts</b>	Lignes électriques
	Développement résidentiel
	Activités récréatives non encadrées
<b>Milieux humides et hydriques</b>	Espèces exotiques envahissantes
	Réseau routier
	Pollution (eaux usées, pesticides, herbicides, effluents urbains)
	Développement industriel et commercial
	Activités récréatives non encadrées
	Érosion et sédimentation
	Espèces exotiques envahissantes
	Avalanches et glissements de terrain
	Prélèvement des eaux souterraines
	Dégradation des rives
Conditions climatiques extrêmes	

## 2.2 Identification des facteurs contributants

La deuxième partie de l'activité consistait à identifier les facteurs contributants aux pressions identifiées, ainsi que les relations entre ceux-ci, afin de dresser une analyse de la situation de la conservation sur le territoire. Les facteurs contributants sont identifiés à partir d'une chaîne de « pourquoi » (figure 1), afin d'identifier les facteurs sociaux, culturels, économiques, politiques, et/ou institutionnels qui contribuent à ces pressions.



## Utilisation d'un diagramme comportant des encadrés et des flèches



10

Figure 1. Chaîne de 'pourquoi' utilisée pour l'analyse de la situation (exemple)

Les facteurs contributifs peuvent être négatif ou positif. Les facteurs contributifs positifs correspondent aux opportunités pour la conservation et sont identifiés à l'aide d'un (+) dans le tableau 6. Certaines pressions identifiées n'ont pas de facteurs contributifs associés en raison d'un manque d'information.

Tableau 6. Facteurs contributifs

Cibles de conservation	Pressions	Facteurs contributifs
Milieux forestiers	Réseau routier*	Plantation d'arbres pour isoler les bruits provenant des autoroutes 117 et 115
	Développement résidentiel et industriel*	Présence d'organismes de conservation (+)
		Présence d'un important couvert forestier (+)
		Révision du plan d'urbanisme et de la réglementation (+)
		Présence du Mont Molson en périphérie du territoire (+)
		Pas de vision intégrée pour la MRC (avec les municipalités voisines)
		Collaboration intermunicipale (+)
		Étalement urbain
		La Municipalité n'a pas les infrastructures pour densifier
		Manque de logement disponibles pour la densification
		Achalandage accru accentuant la pollution sonore et autres impacts sur la faune
		Terrains obtenus via les contributions pour fins de parc (+)
		Développement d'une école à proximité du Mont Molson
	Nouveaux arrivants dû à l'engouement pour l'accès à la nature depuis la pandémie de COVID-19	
Coupe d'arbres par les citoyens sur leurs terrains pour avoir une meilleure vue		
Activités récréatives non encadrées	Patrouille de propriétaires (+)	



		Embauche de patrouilleurs saisonniers (+)
		Les patrouilleurs bénévoles du CRPF ne sont pas assez nombreux
		Sentiers non balisés
		Certains terrains privés non patrouillés
		Manque de pouvoir des patrouilleurs
		Manque de ressources pour encadrer la pratique d'activités récréatives et l'utilisation des sentiers
		Randonnée pédestre et vélos de montagne sur les terrains privés
		Escalade non autorisée
		Camping non autorisé
		Sécurité publique à Piedmont (vigie) (+)
		Outils de planification des sentiers avec la SOPAIR (+)
		Dualité entre l'accès à la nature et la conservation
		Localisation des sentiers dans des habitats sensibles (mauvaise planification des sentiers)
	Activités illégales	Plantation de cannabis
		Concertation avec les municipalités limitrophes (+)
		Manque de protection dans les autres municipalités qui ajoute une pression sur le territoire de Piedmont
		Empiètement sur les propriétés privées
		Braconnage (castors et orignaux)
		Les agents de la Faune n'ont pas la compétence de la surveillance en terres privées
		Feux
		Motoneiges avec pipes
	Changements climatiques	Coupe d'arbres illégales partout durant les fins de semaine
		Subventions existantes pour la plantation d'arbres (+)
		Bonne diversité d'espèces d'arbres (+)
		Essences non adaptées lors de plantations
		Manque de connaissances
		Pas de certification existante
Chauffage au bois		
Émissions de gaz à effet de serres associés aux déplacements		
Utilisation passée de pesticides menant à un manque de prédation des ravageurs		
Lignes électriques	Reboiser autour des lignes (+)	
Cueillette	Manque d'information	
Horticulture	-	
Animaux importuns	-	
Claims miniers	-	
Acériculture	-	
Espèces exotiques envahissantes	-	
<b>Milieus ouverts</b>	Développement résidentiel*	Zonage agricole en bordure des rivières (+)
		Localisation des friches en bordure des axes routiers
		Plus de passages fauniques (autoroutes 115 et 117)
		Acceptabilité de projets de développement en milieux ouverts
	Activités récréatives non autorisées	-
Espèces exotiques envahissantes	-	

<b>Milieux humides et hydriques</b>	Réseau routier	Ponceaux créés par les routes
		Érosion
		Vecteur de propagation d'espèces exotiques envahissantes (agestocorie)
		Imperméabilisation des sols
		Sels de voirie
		Modification de la végétation en bandes riveraines
		Étalement urbain
		Maisons unifamiliales
		Villégiature
		Attrait du territoire
		Multitude d'attraits de proximité sur le territoire
		Désuétude et mauvaises techniques de construction des anciens réseaux routiers (leg du réseau routier)
		Accessibilité des routes et attractivité du territoire (attrait de l'accès à la nature)
		Manque de responsabilisation individuelle
	Pollution (eaux usées, pesticides, herbicides, effluents urbains)	Lessivage des surfaces imperméables
		Mauvaise gestion des eaux pluviales
		Déboisement et défrichage (causée par le développement)
		Manque du respect du Plan directeur intermunicipal
		Atteinte de la pleine capacité des étangs filtrant (la Municipalité dessert aussi la Ville de Saint-Sauveur)
		Changements climatiques
		Manque d'encadrement au niveau de la mise à jour de la réglementation
		Surconsommation d'eau
		Vétusté des réseaux d'égouts
		Pénurie de main-d'œuvre pour l'entretien des fossés
		Bandes riveraines non conformes à la réglementation
	Développement industriel et commercial*	Augmentation des besoins en produits et services avec l'augmentation de la population
		Arrivée des immigrants en hausse
		Étalement urbain favorisant l'imperméabilisation des sols
		Spéculation immobilière et Air B&B
		Télétravail
Activités récréatives non encadrées	Manque de suivi au niveau de la réglementation du Plan en environnement mis en place en 2020	
	Manque de visibilité des incitatifs	
	Volonté des citoyens de jouir pleinement de leur terrain sans être restreints dans leurs usages (impression de droit acquis)	
Prélèvement des eaux souterraines	Collecte d'eaux de surface pour activités récréatives intensives (ex. Golf et les stations de ski de Saint-Sauveur)	
	Pression accrue pour la consommation d'eau en raison des impacts des changements climatiques (diminution des précipitations de neige) pour alimenter les stations de ski (enjeu de la durée de la saison)	
	Augmentation de la popularité du ski alpin suite à la pandémie de COVID-19	
	Consommation d'eau pour l'arrosage abusif des pelouses	
	Consommation d'eau pour le nettoyage de l'asphalte	

		Surconsommation d'eau individuelle et collective qui crée une surcharge de l'utilisation du réseau
	Conditions climatiques extrêmes	Îlots de chaleur
		Augmentation de l'évaporation dû à l'augmentation des températures qui diminue la période de submersion des milieux aquatiques et donc la biodiversité présente
		Proximité avec les milieux humides
	Espèces exotiques envahissantes	Impacts des activités humaines
		Manque d'encadrement du nettoyage des embarcations
		Aucune réglementation sur les espèces interdites à la plantation (ventes en pépinières)
		Manque de sensibilisation et d'éducation des pépinières
		Manque de nettoyage des équipements (bottes, machinerie) qui favorise la propagation (ex. spongieuse)
		Changements climatiques qui favorisent la survie des espèces plus résistantes
	Avalanches et glissements de terrain	-
	Érosion et sédimentation	-
	Dégradation des rives	-

\* Les pressions du réseau routier et du développement industriel et commercial ont été intégrés à celle du développement résidentiel étant donné la similitude des facteurs associés.

Avec les informations récoltées, ÉCL va par la suite construire des modèles contextuels dans le logiciel Miradi, conformément à la méthodologie des Standards ouverts (figure 2). Des rencontres subséquentes avec la Municipalité seront nécessaires afin de compléter l'analyse de la situation et les informations récoltées lors de l'atelier.

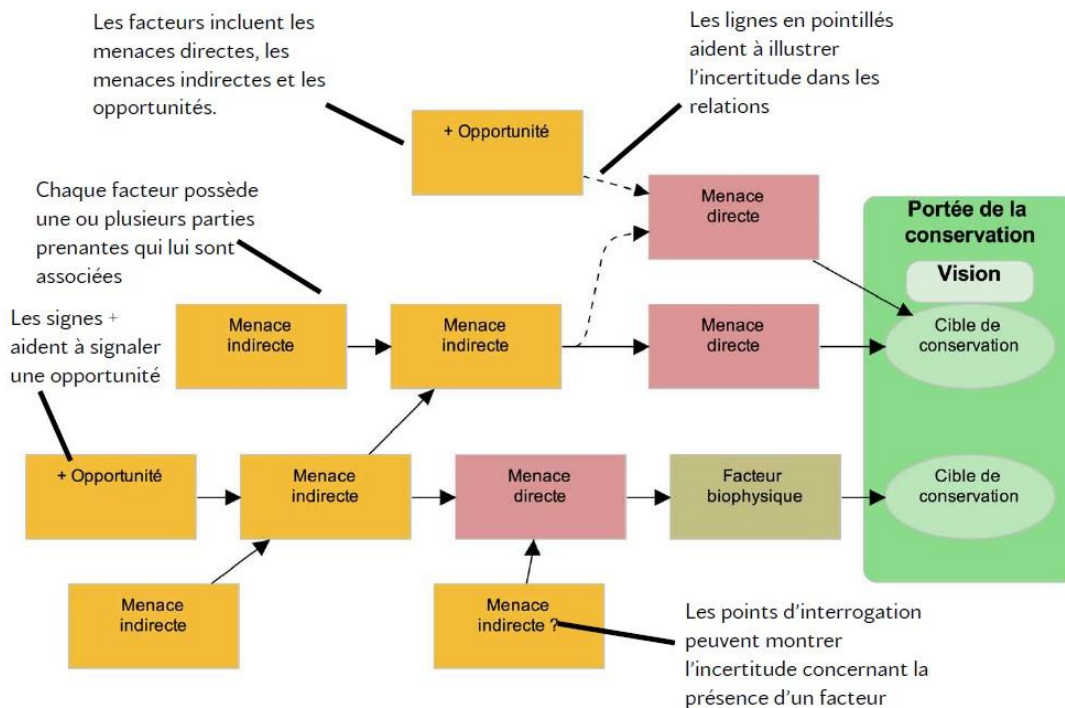


Figure 2. Exemple d'un modèle contextuel illustrant l'analyse de la situation selon la méthodologie des Standards ouverts pour la conservation

## Conclusion

En conclusion, ce premier atelier aura permis d'introduire la démarche au comité consultatif et de jeter les bases du plan de conservation. Le portrait du territoire et la méthodologie sous-tendant le projet ont été présentés et cela a permis de répondre à certains questionnements du comité consultatif. Cet atelier a aussi permis de valider l'énoncé de vision pour le plan de conservation ainsi que les cibles de conservation visées pour la protection dans le plan. Le libellé de la vision ainsi que les cibles et leur définition seront ajustés conformément aux commentaires soulevés dans l'atelier.

De plus, cet atelier a permis de compléter l'inventaire des enjeux et des pressions affectant les milieux naturels présentes sur le territoire et d'identifier des facteurs contribuant à celles-ci. Ces résultats seront combinés à ceux du portrait et des sondages serviront de base aux étapes subséquentes du projet, soit pour l'analyse de la situation et l'évaluation (priorisation) des pressions critiques. L'analyse de la situation devra être bonifiée et validée dans des rencontres subséquentes avec la Municipalité. Celle-ci sous-tendra l'élaboration des stratégies, objectifs et actions qui formeront le plan d'action du plan de conservation.

## ANNEXE 1 – Liste des pressions

### Pressions

Activité humaine ou processus qui cause la destruction, la dégradation ou toute autre détérioration de cibles de conservation (ex. : habitats, espèces)

Développement résidentiel

Développement industriel ou commercial

Dépotoirs/ Sites d'enfouissement

Activités récréatives non encadrées

Agriculture intensive

Élevage intensif

Aquaculture

Réseau routier

Réseau ferroviaire

Chemins forestiers

Récolte de bois intensive

Présence d'espèces exotiques envahissantes

Projet(s) de mines, sablière, carrière à venir

Exploitation pétrolière ou gazière

Chasse et récolte de gibier intensive

<b>Cueillette intensive de plantes</b>
<b>Pêche intensive</b>
<b>Infrastructures d'énergie (ex. ligne électriques, barrages hydroélectrique, parcs éoliens, etc.)</b>
<b>Activités illégales (ex. vandalisme)</b>
<b>Prélèvement des eaux de surface ou souterraines</b>
<b>Dégradation des rives (ex. artificialisation des berges)</b>
<b>Érosion et sédimentation</b>
<b>Eutrophisation accélérée</b>
<b>Épidémies d'insectes ravageurs (ex. agrile du frêne, tordeuse des bourgeons de l'épinette)</b>
<b>Animaux importuns (ex. broutage par le cerf, etc.)</b>
<b>Agents pathogènes (ex. maladie du hêtre,</b>
<b>Pollution (ex. eaux usées, pesticides/herbicides, effluents urbains, etc.)</b>
<b>Pollution lumineuse</b>
<b>Pollution sonore</b>
<b>Avalanches/glissements de terrains</b>
<b>Conditions climatiques extrêmes (ex. inondations, sécheresse, îlots de chaleur, derecho, etc.)</b>

Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs [MFFP]. (2021). Classification standardisée des pressions affectant la biodiversité : Définitions pour le Centre de données sur la conservation (CDC) du Québec v1.0.  
<https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/Classification-standardisee-menaces.pdf>